

COM 1

INTRODUCTION

Mesdames, messieurs,

La cérémonie à laquelle vous allez assister aujourd'hui est organisée à l'occasion de la présentation au drapeau et de la remise des calots des jeunes volontaires stagiaires du contingent de mars 2025 du 3^e régiment du service militaire volontaire de La Rochelle.

Cette cérémonie marque pour les volontaires, l'aboutissement de la formation militaire initiale, première étape d'une durée de cinq semaines. Ils entameront ensuite leur formation complémentaire pendant laquelle ils passeront notamment le permis de conduire, le brevet de sauveteur secouriste au travail, travailleront à développer leurs compétences et œuvreront lors d'une mission citoyenne au profit de la collectivité.

Enfin, dans trois mois environ, ils débiteront leur formation professionnelle dans l'une des 30 filières proposées par le régiment. Les volontaires présents devant vous ont choisis les métiers :

- d'étancheur toiture bâtiment ;
- de peintre industriel ;
- et de peintre plaquiste.

Le dispositif devant vous est articulé de la manière suivante :

- Au centre de la place d'armes, le capitaine Pierrick Seib, commandant d'unité de la 2^e compagnie du 3^e régiment du service militaire volontaire et adjoint au commandant des troupes de cette cérémonie.

De la gauche vers la droite :

- La fanfare de la 9^e Brigade d'infanterie de marine ;
- le capitaine Yves Desramaux, commandant d'unité de la 1^{ère} compagnie et son fanion ;
- le fanion de la 2^e compagnie ;

- La section de volontaires experts en formation militaire élémentaire et son encadrement aux ordres de l'adjudant Stéphane Lérison ;
- la section des volontaires stagiaires incorporés le 13 mars 2025 et son encadrement aux ordres de l'adjudant-chef Benoit Sarraute ;
- les lauréats de cette cérémonie ;
- les cadres sans troupe du régiment ;
- les partenaires, les membres des associations et les invités du 3^e régiment du service militaire volontaire ;
- les familles des volontaires ;
- et les porte-drapeaux des associations des anciens combattants.

Présidée par le lieutenant-colonel Mathieu Dumas, commandant le 3^e régiment du service militaire volontaire, cette cérémonie comportera 9 phases :

1. la présentation des troupes au commandant des troupes ;
2. l'accueil des autorités, suivi de la revue des troupes ;
3. la lecture de l'ordre du jour ;
4. la présentation au drapeau des jeunes volontaires stagiaires ;
5. la remise de décorations ;
6. la remise des prix d'excellence et du mérite par les ordres de la Légion d'Honneur et de l'Ordre National du Mérite ;
7. la remise des calots aux volontaires stagiaires ;
8. la proclamation du code du volontaire ;
9. et pour clôturer cette cérémonie, le défilé de la section de l'adjudant-chef Benoit Sarraute.

Afin de garder la solennité de cette cérémonie, nous vous prions de bien vouloir éteindre vos téléphones portables et de bien vouloir garder le silence pendant l'accueil des autorités et l'hymne national.

COM 2

PRÉSENTATION DES TROUPES AU COMMANDANT DES TROUPES

Le capitaine Pierrick Seib, commandant d'unité de la 2^e compagnie et adjoint au commandant des troupes, va maintenant accueillir le lieutenant-colonel Fabrice Bouillon, commandant en second du 3^e régiment du service militaire volontaire et commandant des troupes de cette cérémonie. Celui-ci procédera à l'inspection des troupes.

COM 3

ACCUEIL DE L'AMP ET DES AUTORITÉS

Le lieutenant-colonel Fabrice Bouillon, commandant des troupes, va accueillir le lieutenant-colonel Mathieu Dumas, commandant le 3^e régiment du service militaire volontaire et autorité militaire principale de cette cérémonie.

Il sera accompagné par :

- madame Yveline Thibaud, 1^{ère} adjointe au maire chargée de la sécurité et des affaires sociales, et conseillère régionale et présidente de la mission locale Sud Vendée ;
- monsieur Christian Grimaud, adjoint au maire chargé des affaires générales et du personnel.

Le lieutenant-colonel Mathieu Dumas, accompagné du lieutenant-colonel Fabrice Bouillon, passeront les troupes en revue.

COM 4

LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR ET PRÉSENTATION AU DRAPEAU

Le lieutenant-colonel Mathieu Dumas va procéder à la lecture de l'ordre du jour.

Sera suivi de la présentation au drapeau des jeunes volontaires stagiaires.

COM 5

REMISE DE DÉCORATIONS

Le lieutenant-colonel Mathieu Dumas va procéder à une remise de décorations au cadres et volontaires du 3^e régiment du service militaire volontaire.

COM 6 : À LIRE DÈS LE PREMIER DÉCORÉ

La médaille de la Défense nationale est une décoration militaire française créée en 1982 par Charles HERNU, alors ministre de la Défense. Elle récompense les militaires d'active et de réserve pour leur participation aux activités opérationnelles ou de préparation opérationnelle des armées et les interventions au profit des populations. Elle comporte trois échelons : bronze, argent et or.

COM 7

REMISE DE PRIX LH ET ONM

Les membres des sections départementales de Charente-Maritime de la Légion d'Honneur et de l'Ordre National du Mérite ont passé une convention avec le régiment afin de remettre un prix d'excellence et du mérite à un volontaire de chaque contingent. Ils se sont réunis en jury afin de désigner les lauréats parmi les volontaires du contingent de septembre 2024.

COM 8 : PENDANT LA REMISE DES PRIX

La Légion d'honneur :

Le prix d'excellence est décerné au volontaire stagiaire Ousseni Mahadali de la filière « pizzaiolo ».

L'Ordre National du Mérite :

Le prix du mérite est décerné au volontaire stagiaire Mâo Jallet de la filière « cariste d'entrepôt ».

COM 9

REMISE DES CALOTS

Les volontaires stagiaires vont maintenant recevoir leur calot. Pour le jeune volontaire, ce calot est le symbole de son intégration au sein de la communauté d'hommes et de femmes du service militaire volontaire. Il symbolise et sanctionne la réussite à la formation militaire initiale.

Pour les volontaires stagiaires, les calots seront remis par les autorités civiles, militaires et les cadres de leur section.

COM 10

PROCLAMATION DU CODE DU VOLONTAIRE

Les volontaires stagiaires vont maintenant réciter le CODE DU VOLONTAIRE qui régit la vie au sein du régiment. Il a pour but de les guider tout au long de leur formation, et ce, jusqu'à leur entrée dans la vie professionnelle.

COM 11

DÉPART DES AUTORITÉS

Les autorités vont maintenant se retirer pour la mise en place du défilé des jeunes volontaires stagiaires aux ordres de l'adjudant-chef Benoit Sarraute.

COM 12

MISE EN PLACE POUR LE DÉFILÉ

Aux ordres de l'adjudant-chef Benoit Sarraute, la section des volontaires stagiaires et son encadrement vont se préparer pour défiler devant vous.

Cela marquera la clôture de cette cérémonie.

À l'issue du défilé, nous vous inviterons à suivre le personnel du régiment vers la salle des fêtes pour assister au discours et au cocktail déjeunatoire.